

Thèmes obligatoires : 1, 2, 3, 4, 5 et 6 soit 9 heures. Si thèmes non faits : perte des aptitudes OPS

Encadrement :

- Thème 1, 2 et 3 formateurs ayant suivis leur FMPA module B en 2024.
- Thème 4, 5, 6, 7 et 8 formateurs ayant suivis leur FMPA module A en 2025.
- 1 formateur pour 8 stagiaires maximum.

Thème 1 : Kit accouchement et prise en charge du nouveau-né à la naissance.

Thème 2 : Plaies, brulures et préservation du potentiel psychologique des intervenants.

Thème 3 : Traumatismes des membres et immobilisations des membres.

Thème 4 : Bilan XABCDE séquence 1

Thème 5 : Bilan XABCDE séquence 2

Thème 6 : Bilan XABCDE séquence 3

Thème 7 : Carrefour des techniques transverse et équipier VSAV.

Thème 8 : Extraction de véhicule sans désincarcération et après désincarcération.

NB : Peut-être réalisé lors des FMPA SR si For SSUAP (à jour de sa FMPA) présent.